

automatiquement 50 p. 100 de ce que lui coûte l'usage de sa voiture même si le lieu de son emploi ne se trouve qu'à un mille ou deux de son domicile. Voilà le genre de situation que tolère le ministre du Revenu national qui était libéral avant de devenir un ministre et de s'habituer aux agréments qui accompagnent le pouvoir. Voilà le genre de situation que nous avons tenté d'amener le gouvernement à changer.

On nous répond toujours qu'il faut d'autres études. Bien entendu, la situation est compliquée, mais pourquoi le ministre ne jette-t-il pas un coup d'œil sur la recommandation de la Commission Carter? Cette dernière a recommandé un plafond automatique—j'admets que cette recommandation peut être un peu trop rigoureuse—dans le cas de l'homme d'affaires qui voyage et qui a des frais d'hôtel, et qui doit payer pour des repas. Il n'est pas nécessaire que tous les hommes d'affaires fréquentent, chaque jour, les restaurants les plus chers de la ville où ils sont de passage. C'est pourtant la pratique dont le ministre du Revenu national a pris la défense lorsqu'il a parlé. Il hoche la tête, mais j'estime que nous avons le droit d'assumer que c'est là sa position, aussi longtemps qu'il ne fait rien pour rectifier la situation injuste que voici: ceux qui peuvent se permettre de payer s'en tirent impunément, alors que ceux qui ne peuvent se permettre de payer sont obligés de le faire.

Les membres de notre groupe ici n'ont ni l'intention de voter en faveur de la mesure que le gouvernement désire imposer, ni écouter sans regimber le genre de sermon que le ministre du Revenu national vient de nous faire.

[Français]

**L'hon. M. Chrétien:** Monsieur le président, j'aimerais poser une question à l'honorable député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow).

Comment pourrait-il nous expliquer que son parti, moins de 48 heures après la présentation du rapport Carter, était prêt à le faire adopter par la Chambre, alors que quelques jours après, plusieurs membres de son parti, dont un député de la Colombie-Britannique qui est assis en arrière de son chef et dont j'oublie le nom de la circonscription...

**Une voix:** Skeena.

**L'hon. M. Chrétien:** L'honorable député de Skeena (M. Howard) et d'autres membres de son parti ont demandé de ne pas appliquer certaines recommandations du rapport Carter, en ce qui concerne l'industrie minière et le développement des ressources naturelles. L'honorable député de Winnipeg-Nord pour-

rait-il m'expliquer cela, lui qui semble s'y connaître si bien dans l'explication du rapport Carter?

• (5.30 p.m.)

[Traduction]

**M. Orlikow:** Pour le moment, je ne tiens pas à détailler les raisons de notre appui aux principes essentiels du rapport de la Commission Carter. J'invite le ministre du Revenu national à prendre avec lui une copie de son rapport, en anglais ou en français, pour l'étudier ce soir. Il devrait également emmener un exemplaire du mémoire adressé au gouvernement par la CSN et que j'ai déjà cité. Cette organisation approuve et appuie les principes du rapport Carter et explique en quoi la moyenne des Canadiens bénéficierait de l'adoption de certaines de ses recommandations. Il est évident que le ministre cherche à défendre les grandes entreprises. Je l'invite à lire leur mémoire et le rapport pour s'éviter, à la Chambre, les copieux sermons des membres de notre parti.

[Français]

**L'hon. M. Chrétien:** Monsieur le président, en ce qui a trait au rapport Carter, je voudrais faire une correction.

L'honorable député de Winnipeg-Nord voudrait donner l'impression que nous sommes opposés aux recommandations du rapport Carter. Nous n'y sommes pas opposés, en général. Seulement, nous en sommes au courant, après l'avoir étudié pendant quelques mois, parce que nous avons pris le temps de l'analyser, tandis que le chef du nouveau parti démocratique (M. Douglas), moins de vingt-quatre heures après la présentation de ce rapport très volumineux, avait déjà des vues très générales et acceptait tout cela.

Cependant, nous avons pris quelques mois pour l'étudier, et nous étions prêts à présenter un Livre blanc sur la réforme fiscale, au cours de l'hiver. Malheureusement, certains incidents nous ont forcés à retarder pendant quelques mois, parce que le très honorable premier ministre (M. Pearson) a cru bon devoir se retirer. Nous avons consacré près de sept mois à l'étude du rapport Carter. Nous sommes en train de formuler des réformes fiscales qui vont surprendre mes honorables amis du Nouveau parti démocratique; ils n'ont rien à perdre pour attendre encore quelques semaines pour connaître les vues d'un parti progressiste, c'est-à-dire le parti qui siège de ce côté-ci de la Chambre.

[Traduction]

**M. Germa:** Monsieur le président, le ministre du Revenu national a mal présenté les faits en déclarant que les membres du Nouveau parti démocratique veulent toujours